

INTERSYNDICALE INSERTION ET PROBATION

Convocation exceptionnelle des comités techniques locaux

Les personnels somment l'administration

de répondre à leurs doléances !

Le 5 février, les organisations professionnelles représentatives de la filière insertion et probation et des SPIP, appelaient à l'organisation d'assemblées générales dans les services, après avoir fait l'amer constat :

- D'une réorientation de la politique pénitentiaire sous l'angle carcéral
- Et d'une mise à l'écart des personnels d'insertion et probation d'une revalorisation catégorielle accordée pour les autres corps.

Les personnels s'emparent de la démarche unitaire entreprise et des dates d'assemblées générales se multiplient sur le territoire.

Dans l'attente, les représentants des personnels des trois organisations professionnelles ultra-majoritaires dans près de 97 % des Comités techniques spéciaux du territoire demandent la convocation sans délai des instances de dialogue social départementales.

Les représentants des personnels demandent l'inscription à l'ordre du jour de ces comités techniques exceptionnels, les points suivants :

- ✓ Etat des lieux et besoins relatifs aux ressources humaines du SPIP, point qui intégrera une évaluation de la situation et de l'impact, sur les départements, de la pré-affectation des CPIP stagiaires.
- ✓ Etat des lieux et besoins relatifs aux budgets de fonctionnement et d'intervention (article 34 alinéa 1 du décret précité).
- ✓ Situation statutaire et indemnitaire des personnels d'insertion et de probation.

**LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE
L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE
DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !**

PLACE A L'ACTION !

Paris, le 18 février 2016